OIC/COMCEC/37-21/RES

Original : Anglais

RESOLUTION
DE LA TRENTE-SEPTIÈME SESSION
DU COMCEC

(İstanbul, Turquie, 24 et 25 Novembre 2021)

La trente- septième session ministérielle du COMCEC (Comité Permanent de Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique) s'est tenue les 24 et 25 novembre 2021, à İstanbul ;

Rappelant les résolutions pertinentes de la 14ème session de la Conférence islamique au Sommet, tenue à Makkah Al-Mukarramah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 31 mai 2019, qui a salué le rôle du COMCEC sous la présidence du Président de la République de Turquie, en contribuant à la réalisation des objectifs de l'OCI dans le domaine économique et s'est vivement félicité de la mise en œuvre réussie des statuts révisés et de la stratégie adoptée à la quatrième Conférence islamique au sommet extraordinaire;

Rappelant les Résolutions pertinentes des Conférences du Sommet Islamique, du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères (CMAE) et du COMCEC, de la 4ème Conférence Extraordinaire du Sommet Islamique, du Sommet Economique du COMCEC en 2009, de la 47ème Session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et de la 36ème Session du COMCEC ;

Réaffirmant l'engagement de tous les Etats membres envers l'OCI-2025: Programme d'Action adopté à la 13ème Session de la Conférence Islamique au Sommet tenue les 14 et 15 avril 2016 à İstanbul, Turquie et à la Stratégie du COMCEC adoptée par la 4ème Conférence Islamique au Sommet extraordinaire tenue les 14 et 15 août 2012 à Makkah Al-Mukarramah;

Rappelant les objectifs et le mandat du COMCEC conformément aux résolutions pertinentes du Sommet Islamique et au Statut du COMCEC, notamment pour servir de forum central permettant aux Etats Membres de débattre des questions économiques et commerciales internationales.

Prenant note des rapports sur l'état d'avancement, des documents de travail et des études sur les différents points de l'ordre du jour soumis par le Secrétariat Général de l'OCI, le Bureau de Coordination du COMCEC, le Centre de Recherches Statistiques, Économiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC), du Centre

Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), du Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID), de la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA), et de l'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI);

Exprimant son appréciation aux Pays Membres pour avoir organisé des Conférences Ministérielles, Réunions, ateliers de travail, foires et autres activités dans les domaines de coopération;

Saluant les efforts déployés par le Secrétariat Général de l'OCI, le Bureau de Coordination du COMCEC et les institutions de l'OCI œuvrant dans le domaine de la coopération économique et commerciale, notamment le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID, le CID, la CIFC, l'ICIEC, la CICIA, l'OAIA, l'INMPI et l'OIFS.

Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre (Ordre du jour : Point 2)

1- **Salue** le Rapport sur l'état d'Avancement présenté par le Bureau de Coordination du COMCEC soulignant le progrès réalisé dans la mise en œuvre de la Stratégie ; **félicite** les Pays Membres et les Institutions de l'OCI pour leurs contributions précieuses à sa mise en œuvre et **demande** aux États Membres et aux Institutions de l'OCI de continuer de soutenir sans réserve la mise en œuvre de la Stratégie.

2- **Demande** au Bureau de Coordination du COMCEC de présenter des rapports réguliers sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC durant les Sessions du COMCEC, les Réunions du Comité de Suivi et les autres forums pertinents de l'OCI.

3- **Salue** de la convocation réussie des 16^{e} et 17^{e} cycles des réunions des groupes de travails du COMCEC (15^{e} et 16^{e} cycles pour le groupe de travail sur la coopération financière) dans les domaines de coopération, conformément aux résolutions pertinentes de la 36ème Session du COMCEC et **salue également** les travaux de recherche et les perspectives sectorielles menées par le Bureau de Coordination du COMCEC notamment pour enrichir les discussions aux réunions des Groupes de Travail du COMCEC.

4- **Félicite** les efforts déployés par les Groupes de Travail visant à rapprocher les politiques entre les Etats Membres dans leurs domaines de compétence et **salue** les recommandations de politique faites par les Groupes de Travail durant leurs réunions en 2021.

5- **Appelle** les États membres concernés à utiliser le système de suivi des politiques du COMCEC pour un suivi efficace de la mise en œuvre des recommandations politiques ministérielles du COMCEC.

6- **Appréciant** les efforts des Etats membres et des institutions de l'OCI pour la mise en application des recommandations de la Politique Ministérielle du COMCEC, **invite** tous les Etats membres à tout faire pour la mise en œuvre, autant que possible, des Recommandations et **demandes** et prie les Institutions de l'OCI de les appuyer dans ce but, en développant leur capacité et en organisant des formations pour mettre en application les recommandations des Politiques.

7- **Félicite également** les efforts déployés par les institutions de l'OCI dans l'aide des pays membres dans leurs efforts visant à atténuer les effets néfastes de la pandémie de la COVID-19, entre autres, "le Programme d'Intervention contre la COVID-19 du COMCEC" lancé par le BCC ; la publication intitulée "Impacts Sociaux-Économiques de la Pandémie COVID-19 dans les Pays Membres de l'OCI", base de données sur la pandémie COVID-19 pour les pays membres de l'OCI et divers programmes de formation et de renforcement des capacités menés par le SESRIC ; le "Programme de Préparation et d'Intervention Stratégique à la Pandémie de la COVID-19" lancé par le Groupe de la BID ; les webinaires sur l'impact de la Covid-19 sur les flux de commerce et d'investissement intra-OCI organisés par le CIDC en collaboration avec l'OCI et les Institutions Internationales ; diverses activités de financement et de commerce (soutien au financement pour l'achat de fournitures médicales, de produits alimentaires de base et de PME, webinaires, soutien au développement des équipements et de capacités, harmonisation des normes, etc.) entreprises par la CIFC pour aider les Pays Membres dans leurs luttes contre la pandémie de la COVID-19 et les activités de partage d'informations de CICIA pour contrer la crise de la COVID-19 tant au niveau gouvernemental ainsi qu'au niveau du secteur privé.

8- **Exprime son remerciement** au SESRIC pour les activités, en particulier les programmes de renforcement des capacités et de formation, contribuant à la mise en œuvre des Recommandations Politique Ministérielles du COMCEC dans les six domaines de la coopération de la Stratégie du COMCEC.

9- **Saluant** les résultats précieux des projets financés par le COMCEC depuis 2014, **se félicite** du lancement de vingt-cinq projets mis en œuvre en 2021 et **invite** les pays membres à intensifier leurs efforts pour exploiter les avantages du financement de projets du COMCEC en particulier en vue de matérialiser les recommandations politiques ministérielles.

10- **Se félicite également** du 9ème appel à propositions de projets lancé par le Bureau de

coordination du COMCEC en septembre 2021 dans le cadre du financement de projets du COMCEC et du 2ème appel à propositions de projets dans le cadre du COMCEC COVID Response (Intervention COVID du COMCEC) en octobre 2021.

11- **Appelle** les référents nationaux et des groupes de travail du COMCEC à travailler en plus grande collaboration avec le bureau de coordination du COMCEC pour une coordination et une communication efficaces.

12- **Invite** les Pays Membres à assurer la participation des Points Focaux Nationaux du COMCEC et des Points Focaux du Groupe de Travail du COMCEC, aux Réunions du Comité de Suivi du COMCEC et aux Sessions du COMCEC, dans la mesure du possible.

13- **Encourage** les Etats membres qui se sont inscrits aux groupes de travail du COMCEC à participer activement aux prochaines réunions des groupes de travail concernés.

14- **Notant avec satisfaction** que le nombre de Pays Membres enregistrés à au moins un Groupe de Travail du COMCEC a atteint les 50 participants, **demande** aux Pays Membres qui ne participent pas encore, de s'inscrire aux Groupes de Travail du COMCEC et de participer activement aux prochaines Réunions des Groupes de Travail.

15- **Prendre note avec appréciation** du fait que les Etats membres, à savoir l'Indonésie, la Gambie, le Nigeria et la Turquie, ont déjà mis en place des mécanismes nationaux de coordination pour faciliter la coordination des travaux liés au COMCEC, en particulier la mise en œuvre des résolutions du COMCEC et des recommandations de politique ministérielle au niveau national, **encourage** les autres Etats membres à établir des mécanismes similaires à ces fins.

16- **Prend également note avec satisfaction** des informations fournies par le Bangladesh sur ses efforts pour mettre en place une plate-forme nationale pour la coordination efficace des travaux liés au COMCEC.

17- **Demande** également aux Points Focaux des Groupes de Travail d'être activement impliqués dans les efforts de production de connaissances du COMCEC, notamment en aidant à recueillir et à vérifier les données spécifiques aux pays et en fournissant des commentaires aux études de recherche.

18- **Remercie** le Bureau de coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID, l'ICD, l'ICIEC, la CICIA et l'INMPE pour leurs efforts dans la mise en œuvre de la Stratégie COMCEC.

19- **Réitère** les résolutions pertinentes de la 35ème et 36ème Sessions du COMCEC, **qui soulignent** le rôle du COMCEC dans la coordination générale des activités de l'OCI relatives à la coopération économique et commerciale entre les Etats membres, conformément à son mandat, et qui **soulignent également** le rôle du Bureau de Coordination du COMCEC (COC) dans la réalisation des activités avec les Etats Membres, les Institutions de l'OCI et les autres organisations internationales afin de réaliser les objectifs du COMCEC comme énoncés dans ses Statuts.

20- **Réitère également** sa demande aux Institutions de l'OCI travaillant dans les domaines économique et commercial de poursuivre la coordination avec le Bureau de Coordination du COMCEC, y compris par le biais du Comité de Session, afin de garantir les progrès et la complémentarité dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC et de l'OCI 2025 : Programme d'action, en particulier dans les domaines du commerce et de l'investissement.

21- **Adopte** les recommandations de la 37ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC tenue virtuellement les 8 et 9 juin 2021.

22- **Demande** aux États Membres concernés de participer activement aux activités organisées par le Bureau de Coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID (SIFC), la CICIA et l'INMPI dans les domaines de coopération définis par la stratégie COMCEC et **fait appel** à ces institutions à envoyer des invitations aux États Membres bien avant la date prévue de leurs réunions afin d'assurer leur participation.

Mise en œuvre de l'OCI-2025: Programme d'Action (Ordre du jour : Point 3)

23- **Prend note** du rapport présenté par le Secrétariat Général de l'OCI sur la mise en œuvre de la composante économique et commerciale de l'OCI-2025: Programme d'action

24- **Souligne** l'importance du suivi actif du volet économique et commercial de l'OCI-2025 : Le programme d'action du COMCEC **demande** au Secrétariat général de l'OCI de soumettre régulièrement des rapports d'activité complets sur la situation de la mise en application du programme aux sessions et aux réunions du comité de suivi du COMCEC.

25- **Rappelant** les résolutions concernées des sessions du COMCEC, le Comité **a prié** les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, de signer et de ratifier les accords dans le domaine économique pour approfondir la coopération économique et commerciale entre les États membres de l'OCI.

Développements Économiques Mondiaux avec Référence Particulière aux États Membres de l'OCI (Ordre du jour : Point 4)

26- **Prend note des** conclusions soulignées dans le rapport du SESRIC intitulé " Perspectives Economiques de l'OCI 2021: Commerce, transport et tourisme face à la pandémie de COVID-1", et reconnaît la contribution précieuse de sa section spéciale sur l'impact de la pandémie sur les trois principaux secteurs économiques et l'identification de politiques efficaces pendant et au-delà de la pandémie de COVID-19.

27- Considérant les effets négatifs sans précédent de la pandémie et soulignant le besoin de transparence, de communication, et d'une coordination et d'une coopération internationales plus fortes, le rapport du CRSESPI a fait les recommandations suivantes pour les pays de l'OCI vers la réalisation de la résilience et le retour sur la voie du développement durable :

- **Invite** les États membres à concevoir des stratégies à long terme pour élargir la diversité des produits d'exportation et leur intensité technologique afin de réduire les vulnérabilités aux fluctuations des prix et de la demande étrangère et devenir plus résilient sur les marchés mondiaux.
- **Appelle** les États membres à accorder l'importance nécessaire à la numérisation et à l'automatisation des services de transport afin d'atteindre une plus grande efficacité et durabilité.
- **Encourage** les États membres à investir dans la diversification des produits touristiques en se concentrant sur certains marchés de niche tels que le tourisme islamique, l'écotourisme et le tourisme médical et à accélérer le déploiement de la vaccination pour contribuer à la reprise du tourisme international.

28- **Charge** le SESRIC de continuer à surveiller les développements économiques mondiaux et leurs implications sur les États Membres et **charge** également le SESRIC de continuer à en rendre compte aux sessions annuelles du COMCEC.

Commerce Intra-OCI (Ordre du jour: Point 5)

29- **Prenant note avec appréciation** de la convocation des 16ème et 17ème Réunions du Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC le 20 mai 2021 et le 30 septembre 2021 respectivement dans un format virtuel uniquement, avec le thème des "Contre-mesures pour soutenir la facilitation du commerce pendant et après la pandémie de Covid-19 dans les pays membres de l'OCI" et **se félicite** de ses recommandations politiques suivantes :

- Promouvoir les transformations structurelles par la simplification des formalités et de la documentation requises, des investissements accrus dans l'infrastructure numérique, l'amélioration des systèmes de gestion des risques douaniers et une utilisation accrue du potentiel du partenariat public-privé en vue d'atteindre l'efficacité à long terme et une résistance aux chocs lors des crises mondiales ou régionales.
- Assurer une coordination et une communication efficaces avec toutes les parties prenantes concernées afin de gérer les crises avec une plus grande efficacité en établissant des mécanismes nationaux de coordination inter-agences, en renforçant la coopération transfrontalière des agences, en élargissant les partenariats régionaux et internationaux et en améliorant la publication ainsi que la disponibilité des informations liées au commerce.
- Élaborer un plan national de facilitation du commerce d'urgence, le cas échéant, avec tous les composants et instruments nécessaires pour assurer une intervention et une reprise appropriées, opportunes et rapides pendant la pandémie et la période post-pandémique.
- Faciliter le commerce des marchandises d'urgence, simplifier les procédures incluant mais ne se limitant pas à la mise en place d'installations d'entreposage appropriées pour stocker et distribuer les marchandises d'urgence et prendre des mesures pour accélérer le dédouanement immédiat et la mainlevée des marchandises d'urgence à la douane.
- Maintenir les chaînes d'approvisionnement afin de faciliter la gestion de la pandémie ainsi que de toute autre catastrophe inattendue.
- Soutenir la continuité de l'entreprise afin de minimiser les conséquences économiques négatives de la pandémie.

(Réf: Document Code OIC / COMCEC / …… ..)

30- **Appelle** les États Membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC à assister aux 18ème et 19ème réunions du Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC qui se tiendront en 2022 avec le thème de "Renforcer l'internationalisation des PME dans les Pays Membres de l'OCI" et **appelle également** les États Membres qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC.

31- **Salue** les efforts des Maldives, de la Turquie, de la CICIA et de l'INMPI pour les projets suivants mis en œuvre en 2021 dans le cadre du financement des projets du COMCEC :

- Le projet intitulé "Transformation Numérique pour Améliorer la Facilitation du Commerce" qui est mis en œuvre par le CICIA en partenariat avec 29 pays membres,
- Le projet intitulé "Amélioration du système de contrôle des importations et des

exportations de produits alimentaires" mis en œuvre par les Maldives en partenariat avec la Turquie et la Malaisie,

- Le projet intitulé "Formation de l'OCI/INMPI pour la certification halal dans la région Africaine" qui est mis en œuvre par INMPI en partenariat avec 12 pays membres,
- Le projet intitulé "Développement du Capital Humain dans les Pays de l'OCI pour l'Audit Technique Halal basé sur le Système de Certification Halal SMIIC et l'Infrastructure de Qualité Halal" qui est mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec le Nigeria, le Kazakhstan, le Kirghizistan et le Pakistan.

32- **Salue** les efforts du Liban et de la Palestine pour les projets suivants mis en œuvre en 2021 dans le cadre du COMCEC COVID Response :

- Le projet intitulé "Transformation Numérique du Ministère de l'Économie et du Commerce" qui est mis en œuvre par le Liban en partenariat avec la Turquie.
- Le projet intitulé "Modernisation de l'infrastructure électronique du ministère de l'Économie nationale" mis en œuvre par la Palestine.

33- **Rappelant** la résolution pertinente de la 14ème Conférence islamique au Sommet, **appelle** les Etats Membres à prendre les mesures nécessaires pour exempter les biens et marchandises Palestiniens des droits de douane, droits et taxes d'effet similaire, sans restrictions quantitatives ou qualitatives, ce qui aurait un effet positif sur le renforcement de la résistance du peuple palestinien sur leur propre territoire et sur les efforts de l'Etat Palestinien pour mettre un terme à l'occupation Israélienne.

34- **Exprime son appréciation** au CRSESPI et à la SIIFC pour la préparation d'une conjointe "Étude sur le potentiel de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (AfCFTA) - le cas des pays africains de l'OCI".

35- **Apprécie** le CRSESPI pour l'organisation des cours de formation, des webinaires, et des ateliers dans le secteur commercial, particulièrement sur les statistiques du commerce international et la balance des paiements dans le cadre de son programme de renforcement des capacités statistiques (StatCaB).

36- **Exprime sa gratitude** envers CIDC d'avoir organisé les webinaires suivants dans le domaine commercial :

-Atelier virtuel sur la collecte et l'analyse des données sur le commerce des services, 23 et 25 Mars 2021.

-Réunion virtuelle d'experts de l'OISA, sur le thème « Projets de l'Industrie

alimentaire : Perspectives et problèmes pour attirer les investissements dans les pays de l'OCI », 24 Mai 2021.

37- **Exprime sa gratitude** à la CIDC pour avoir organisé les webinaires en ligne suivants dans le domaine commercial sur le thème : « l'expert de l'évolution de la Fintech » qui s'est tenue le 30 juillet 2021, engageant des conférenciers et sur le thème : « banque numérique, la voie à suivre » qui s'est tenue le 25 août 2021, engageant des conférenciers d'Indonésie, d'Égypte, du Maroc, des Émirats arabes unis, de Bahrein, et du Pakistan respectivement.

38- **Salue** la proposition de la République de Tunisie pour le lancement d'un programme de 3 ans comprenant des Ateliers de Formation Régionaux qui seront organisés dans le domaine du Droit et de la Politique de la Concurrence au profit des Etats Membres Arabes et Africains de l'OCI au Centre Tunisien de Formation et de Certification en collaboration avec le CIDC et la CNUCED.

i) TPS -OCI

39- **Exprime sa reconnaissance** à la République de Turquie pour l'accueil et au Bureau de Coordination du COMCEC et au CIDC pour l'organisation de la Réunion du CNC en format virtuel seulement les 1er et 2 juin 2021, avec la participation de 11 États participants ayant ratifié les Accords SPC-OCI et soumis leurs listes de concession

40- **Approuve** les décisions de la réunion du Comité de Négociation Commerciale, en particulier la détermination du 1er juillet 2022 comme date limite pour l'entrée en vigueur du système, et **demande** aux États membres concernés de compléter les procédures internes et autres préparations nécessaires jusqu'à cette date.

41- **Prend note** des observations faites par certains États participants au SPC-OCI selon lesquelles une fois le système devenu opérationnel, des accords commerciaux plus avancés doivent être mis en place immédiatement dans le cadre du SPC-OC

42- **Rappelant** la résolution pertinente de la 36ème Session du COMCEC, concernant le mandat donné par la 36ème Réunion Ministérielle du COMCEC au CNC de fournir une interprétation de l'article 1.6 de l'Accord-cadre du SPC-OCI, en particulier la phrase « sauf décision contraire du COMCEC », le CNC a décidé d'adopter la définition de l'ONU des pays les moins avancés (PMA).

(Annexe... : Rapport du Comité de Négociation Commerciale.....)

43- **Félicite** le Bureau de Coordination du COMCEC et le CIDC pour avoir organisé une réunion de formation virtuelle le 12 avril 2021, pour les États membres participant au CNC sur les questions liées à la mise en œuvre des Accords SPC-OCI.

44- **Fait appel** aux États Membres qui n'ont pas encore signé ou ratifié les Accords du SPC-OCI, à savoir l'Accord Cadre, le PRETAS et les Règles d'Origine, et les invite à les signer, à les ratifier dans les meilleurs délais et à effectuer d'autres procédures pour rejoindre le système.

45- **Salue** de la soumission des listes de concessions mises à jour au Secrétariat du CNC par la Turquie, la Malaisie, le Bangladesh, le Pakistan, la Jordanie, la République Islamique d'Iran et le Maroc et réitère sa demande au Conseil de Coopération du Golfe de communiquer ses listes de concessions les plus récentes au Secrétariat du CNC dans les meilleurs délais, au nom de ses six pays membres, à savoir : Bahreïn, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Koweït, Qatar et Oman.

46- **Demande** aux États participants du SPC-OCI qui ne l'ont pas encore fait de notifier au Secrétariat du CNC les mesures internes pertinentes à prendre pour la mise en œuvre des règles d'origine du SPC-OCI

47- **Demande** au CIDC, au Bureau de Coordination du COMCEC et à d'autres institutions compétentes de l'OCI de continuer à organiser des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités en ce qui concerne le SCP-OCI.

48- Se **félicite** que les ministres du commerce du SPC-OCI se soient réunis le 25 novembre 2021, en marge de la 37ème session du COMCEC, et que les États membres participants aient **reconfirmé** le 1er juillet 2022 comme date d'entrée en vigueur du SPC-OCI et aient **indiqué** leur volonté d'approfondir leur coopération dans le domaine du commerce, y compris par l'extension de la portée du SPC-OCI.

ii) Foires Commerciales Islamiques

49- Le Comité **a exprimé sa gratitude** envers les États Membres suivants pour accueillir des expositions et des salons commerciaux islamiques en coopération avec le CIDC:

- Le Royaume d'Arabie Saoudite accueille la 14ème exposition agro-industrielle de l'OCI à Djeddah du 1er au 4 octobre 2021 ;
- La République de Tunisie accueille la 2ème Exposition Biologique de l'OCI à Tunis du 26 au 31 Octobre 2021 ;

50- **Se félicite** que les États Membres suivants accueilleront des Expositions et des

Salons Commerciaux Islamiques en coopération avec le CIDC et **demande** à tous les États Membres d'encourager la participation active de leurs secteurs privés et des institutions concernées à ces événements :

- La République du Sénégal accueillera la 17ème Foire commerciale de l'OCI des États Membres de l'OCI à Dakar du 6 au 9 Décembre 2021 et la 5e Expo de santé de l'OCI en juin 2022 à Dakar ;
- Le Royaume du Maroc accueillera la 1ère Exposition du Plastique de l'OCI à Casablanca du 2 au 6 Juin 2022 ;
- Le royaume de l'Arabie Saoudite accueillera la 13e Expo de l'agroalimentaire de l'OCI à Djeddah le 2– 6 juin 2022 ;
- La République Islamique du Pakistan accueillera la 18ème Foire commerciale de l'OCI en coopération avec le CIDC en 2022 ;
- La république de Tunisie accueillera la 9e Expo d'Halal de l'OCI en collaboration avec l'CIDC et le INMPI.

51- **Prend note** de l'organisation de l'exposition mondiale "EXPO 2020 Dubaï" accueillie par les Émirats Arabes Unis, à Dubaï, du 1er octobre 2021 au 31 mars 2022 et **invite** les institutions de l'OCI à participer activement à l'événement.

52- **Prend note avec satisfaction** que la 8e Expo Halal de l'OCI et le 7e Sommet mondial Halal seront organisés par la République de Turquie en collaboration avec l'INMPI et le CIDC du 25 au 28 novembre 2021, à Istanbul, et invite tous les pays membres à participer activement à ces événements importants**.**

53- **Demande** au CIDC de continuer d'organiser ses foires sectorielles spécifiques en collaboration avec les Etats Membres et qu'il soumette régulièrement des rapports sur l'Etat d'avancement des foires lors des Sessions du COMCEC.

54- **Réitère** sa demande envers les États Membres afin qu'ils encouragent leur secteur privé à participer d'une manière active aux Foires Commerciales Islamiques.

55- **Demande** au CIDC de soumettre régulièrement des rapports d'activité sur les foires commerciales des pays islamiques et les autres foires spécialisées ainsi que les expositions aux sessions du COMCEC et d'organiser des activités de promotion de l'investissement telles que des forums de haut niveau et des programmes de renforcement des capacités au niveau national et régional afin de renforcer l'investissement intra-OCI.

iii) Assistance Technique liée à l'OMC

56- **Exprime** ses remerciements et sa gratitude au Groupe de la BID et au CIDC pour

avoir organisé des cours et séminaires de formation liés à l'OMC à l'intention des États Membres et souligne la nécessité de diffuser plus efficacement les informations relatives aux cours de formation parmi tous les États Membres.

57- **Appelle** la BID et le CIDC à continuer de fournir une assistance technique aux Etats Membres sur les questions liées à l'OMC et à intensifier leurs efforts pour sensibiliser les Etats Membres sur l'impact des négociations commerciales de l'OMC sur leurs économies et **demande** à la BID et au CIDC de mettre en synergie et de coordonner leurs efforts pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles des Etats membres de l'OCI, afin de faciliter leur intégration totale dans le système commercial multilatéral sur une base équitable et juste.

58- **Appelle** les pays de l'OCI membres de l'OMC d'aider les pays de l'OCI non membres de l'OMC dans leur processus d'adhésion à l'OMC.

59- **Appelle également** les Etats membres et les institutions pertinentes de l'OCI à apporter leur soutien aux Etats membres qui ont besoin d'une assistance technique sur les pratiques de facilitation du commerce en vue de la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation du commerce.

60- **Appelle en outre** le groupe de la BID et le CIDC à suivre les questions relatives aux activités de l'OMC et à en faire rapport aux sessions annuelles du COMCEC et aux autres forums concernés.

61- **Félicite le CIDC** pour avoir organisé un atelier virtuel sur l'état des négociations commerciales au sein de l'OMC du 21 au 23 juin 2021 et un webinaire sur la préparation du MC12 de l'OMC pour le bénéfice des experts des états membres de l'OCI le 9– 10 novembre 2021, en collaboration avec İsDB et l'OMC.

iv) Activités de Financement du Commerce

62- **Apprécie** les activités de financement, de promotion et de développement du commerce de la SIFC et la mobilisation de fonds du marché international aussi bien que des partenaires de développement pour le financement des opérations commerciales dans les États Membres, contribuant ainsi à l'achèvement de l'objectif de 25 pourcent de commerce intra-OCI.

63- **Prend note avec satisfaction** que les approbations et les décaissements cumulés de la SIFC dans le domaine du financement du commerce ont atteint, depuis sa création en 2008 jusqu'à la fin de 2020, respectivement 54,88 milliards d'USD et 44,92 milliards

d'USD, et que ses approbations et décaissements totaux pour les 9 mois de 2021 se sont élevés respectivement à 5,32 milliards d'USD et 3.39 milliards d'USD.

64- **Se félicite des efforts** déployés par la SIFC pour mener des programmes spéciaux visant à atténuer les répercussions négatives de la pandémie de COVID-19 dans les pays membres de l'OCI sur le commerce et le développement des affaires où la SIFC a alloué 605 millions de dollars US en faveur des pays membres de l'OCI pour l'achat de fournitures médicales, de denrées alimentaires de base et le soutien aux PME/au secteur privé.

65- **Se félicite également** de l'allocation de 557 millions de dollars US de l'ITFC pour aider les États membres à acheter le vaccin COVID-19 et à relancer les PME.

66- **Prend note avec appréciation** que les fonds cumulés de l'ITFC mobilisées auprès des banques et des institutions financières partenaires depuis sa création en 2008 jusqu'à fin 2020, ont atteint 32,8 milliards de dollars, reflétant le rôle essentiel e l'ITFC en tant que catalyseur pour mobiliser des ressources financières au profit des pays membres.

67- **Invite** les États Membres concernés à compléter les exigences d'adhésion aux institutions du Groupe de la BID (SIFC et SIACE), pour que le Groupe de la BID exécute sa mission avec succès.

68- **Prend note** des initiatives de promotion du commerce et de développement des capacités mises en œuvre par l'ITFC dans le cadre de ses divers programmes phares, notamment le lancement de la deuxième phase de l'Initiative d'aide au commerce pour les États arabes (AFTIAS), le Programme de passerelle commerciale pour l'Afrique arabe (AATB), Fonds de développement du commerce (TDFD) et Programme des PME d'Afrique de l'Ouest, et appelle les pays membres à soutenir l'AFTIAS, l'AATB et le TDFD.

69- **Prend note avec appréciation** des efforts déployés par la SIFC pour mettre en œuvre des programmes de solutions commerciales intégrées, notamment le Programme indonésien de mise en valeur du café, le Programme de liaison inversée pour la Guinée, le Programme du pont du coton, le Programme pour le développement du secteur des dattes dans la région de la Médina, le Programme pour l'évaluation rapide du commerce électronique en Iraq, et divers programmes pour la Tunisie, le Bangladesh, le Pakistan, les pays CEI, l'Afghanistan, le Burkina Faso, les Comores et Djibouti.

70- **Félicite** les solutions commerciales intégrées de l'ITFC pour le renforcement de la position de la société en tant que principal fournisseur de solutions commerciales

islamiques et salue les efforts de l'ITFC pour le lancement des services de conseil à cette fin.

71- **Exprime sa gratitude** à l'ITFC pour le lancement du produit de confirmation de lettre de crédit en 2021 et félicite les efforts d'ITFC dans la promotion des solutions numériques dans le commerce en particulier, pour sa première transaction commerciale numérique exécutée avec succès sur la plate-forme Bolero et pour l'organisation de l'atelier sur Central Banque des Monnaies Numériques (CBDC) avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

72- **Prend note** des efforts de l'ITFC pour l'organisation de la réunion B2B sur les produits pharmaceutiques lors de la 2e Foire commerciale intra-africaine (Durban-Afrique du Sud).

73- **Prend note** des efforts de l'ITFC pour diversifier son portefeuille et accorder plus de financement aux PME et au secteur agricole, ce qui a un impact direct et important sur l'amélioration de la productivité, la création d'emplois, l'augmentation des revenus d'exportation et la réduction de la pauvreté.

74- **Exprime** sa gratitude à l'ITFC pour son programme des PME en Afrique de l'Ouest visant à aider les PME impliquées dans les soins de santé (service de santé numérique, pharmacie, approvisionnement et logistique de produits de santé, importation de produits de santé) dans le contexte du COVID-19, et des secteurs qui atténuent les contraintes créées par les interruptions de fermeture des magasins.

75- **Félicite** les efforts de l'ITFC pour le lancement du programme de développement du commerce de la CEI en 2022 visant à renforcer les capacités des institutions d'appui au commerce et du secteur privé dans les pays de la CEI, en partenariat avec les parties prenantes et les partenaires au développement, afin d'améliorer le commerce extérieur des pays membres dans le Région.

76- **Prend note avec satisfaction** des initiatives prises par la SIAICE pour réduire l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les pays membres, notamment le lancement de l'Initiative d'intervention d'urgence SIAICE-FSID (ICERI) et le mécanisme de garantie COVID (MGC).

77- **Prendre note** des efforts de la SIAICE, qui est l'une des principales institutions multilatérales de crédit à l'exportation et d'assurance des investissements dans le monde à proposer des solutions d'assurance et de réassurance conformes à la Charia.

78- **Prend note avec satisfaction** du rôle de la SIACE dans le soutien de 4,468 milliards

de dollars d'affaires intra-OCI assurées en 2020, portant le cumul des affaires intra-OCI assurées depuis la création jusqu'à la fin de 2020 à 28,519 milliards de dollars et impliquant 46 pays membres de l'OCI.

79- **Prend note** de la performance exceptionnelle des opérations de la SIACE au cours de l'année 2020, qui s'est traduite par un montant de 9,86 milliards USD d'affaires assurées, portant le montant cumulé des affaires assurées depuis la création à 73,86 milliards USD.

80- **Félicite** la SIACE d'avoir atteint six ODD ; à savoir l'ODD 2, l'ODD 3, l'ODD 7, l'ODD 8, l'ODD 9, l'ODD 17.

81- **Prend note** des efforts de la SIACE vers le lancement du programme Business Intelligence Center de l'OCI (OBIC) (Renseignement des Affaires/Centre Informatique Décisionnelle) et le travail et les étapes prises en collaboration avec le CRSESPI vers sa mise en œuvre.

82- **Prend également note** du rapport de progrès et du rapport de plan de mise en pratique préparé par la SIACE sur le programme de Business Intelligence de l'OCI et **demande** à la SIACE et au SESRIC d'achever au plus tôt les préparatifs techniques pour le lancement du programme.

83- **Prend également note** de la proposition préparée par la SIACE, la SESRIC et le CIDC pour l'organisation des activités de renforcement des capacités pour les bénéficiaires potentiels du programme dans les domaines couverts par les activités principales du programme, et demande à la SIACE, au SESRIC et au CIDC de mettre en œuvre les activités de renforcement des capacités au plus tôt.

v) les Activités Commerciales de l'INMPI

84- **Salue** les activités de l'Institution de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI) dans le domaine de la normalisation, de la métrologie et de l'accréditation aussi bien que leur effet sur la facilitation du commerce et les projets de développement de capacité des Etats Membres.

85- **Se félicite** de la République Fédérale du Nigéria, qui a augmenté le nombre d'États Membres de SMIIC à 43 avec 3 Observateurs pour être effectif à partir du 01 janvier 2022 et **invite** les États Membres concernés à devenir un membre de l'INMPI et à participer activement à ses comités techniques (CT), à ses conseils de métrologie et d'accréditation.

86- **Exprime ses remerciements** à l'INMPI pour l'organisation d'activités de renforcement des capacités dans son domaine de compétence et **invite** les États Membres à soutenir le renforcement de sa visibilité dans les forums internationaux, notamment par son adhésion à l'observateur à l'OMC - Comité des obstacles techniques au commerce (OTC).

87- **Invite** les Etats Membres à adopter et à utiliser les normes de l'OCI / l'INMPI en tant que normes nationales en vue de contribuer à l'harmonisation des normes et à l'élimination des obstacles techniques au commerce entre les Etats Membres, et **invite** les Etats Membres concernés qui utilisent les Normes de l'OCI / l'INMPI, à adopter officiellement les normes conformément aux directives d'adoption de l'INMPI.

88- **Prend note avec satisfaction** l'élaboration du Plan stratégique 2021-2030 de l'INMPI et de l'Infrastructure mondiale de qualité halal de l'OCI.

89- **Salue** les efforts de l'INMPI qui a mené les programmes de formation sur les normes halal de l'OCI/INMPI afin de faciliter l'utilisation commune des normes au sein de l'OCI.

90- **Se félicite** de la signature d'un accord de coopération entre l'INMPI et la CICIA dans le but d'approfondir la coopération et l'échange d'informations et d'expertise déjà existants dans l'industrie Halal comme une étape significative vers la fourniture d'un nouvel élan et d'un nouvel élan à la coopération de l'OCI dans les questions liées au halal.

91- **Prend note avec appréciation** que la 8ème Expo Halal de l'OCI et le 7ème Sommet Mondial Halal seront accueillis par la République de Turquie en collaboration avec l'INMPI et le CIDC du 25 au 28 novembre 2021, à Istanbul, et à inviter tous les pays membres à participer activement à ces événements importants.

Renforcer le Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Économique (Ordre du jour : Point 6)

i. Réunions du Secteur Privé:

92- **Prend note** des efforts de la CICIA pour renforcer la capacité et la qualité de ses chambres membres grâce à la transformation numérique.

93- **Se félicite** de l'adhésion de la chambre de commerce d'Al Manara, de la chambre de commerce islamique irlandaise et de la chambre de commerce arabe en tant que chambres d'observation, ce qui a porté le nombre de membres de la CICIA à 57 avec 3 observateurs

à compter du 20 mai 2021.

94- **Prend note** avec satisfaction du rôle de la CICIA dans les forums internationaux en tant que porte-parole du secteur privé des états membres, en promouvant les secteurs prioritaires tels que le Halal, la banque Islamique, l'agroalimentaire, les transformations numériques et la promotion de l'autonomisation des femmes au sein du secteur privé.

95- **Prend note** des efforts entrepris par la CICIA pour l'organisation de forums, de programmes de formation, de réunions B2B, de séminaires et d'ateliers de travail dans l'intention de renforcer le rôle du secteur privé, d'élargir leurs réseaux et d'accroître leurs opportunités dans le commerce et l'investissement.

96- **Encourage** les Chambres de Commerce des États Membres à participer activement aux activités de la CICIA.

97- **Demande** à la CICIA, en consultation avec les états membres et les institutions pertinentes de l'OCI, de poursuivre ses efforts en vue de faciliter les projets de société de portefeuille de la CICIA tels que a) la banque islamique de micro finance b) la fondation verte c) l'incubation agricole d) les marchés d'échanges de produits agricoles, et invite également le secteur privé des états membres à envisager des partenariats dans les projets mentionnés.

98- **Félicite** la CICIA d'avoir comme organiser le 12^{e} sommet économique international « Monde Islamique de Russie : sommet de Kazan 2021 » en même temps que l'Expo Halal de la Russie et « Expo de Kazan » de l'IEC organisés par l'agence de développement des investissements du Tatarstan (TIDA) le 28 – 30 juillet 2020 au centre d'exposition internationale Expo Kazan, en république du Tatarstan, Russie, pour explorer l'opportunité pour le secteur privé de l'OCI au-delà des frontières de l'OCI, telles que la fédération de Russie.

99- **Exprime** son appréciation à la CICIA pour l'organisation d'une conférence internationale en ligne intitulée "Combattre la pandémie du COVID-19 : Perspectives sanitaires, économiques, diplomatiques et sociales" en collaboration avec l'Association des anciens élèves de l'Université de Padjadjaran (IKA UNPAD), l'Université de Padjadjaran (UNPAD), la Chambre de commerce et d'industrie indonésienne (KADIN).

100- **Exprime** sa gratitude au SESRIC l'entreprenariat et le renforcement de la participation du secteur privé au développement des compétences dans le cadre de son programme de renforcement des capacités statistiques (Stat-Cab) et le programme de l'OCI –EFP.

ii. Centre d'Arbitrage de l'OCI :

101- **Se félicite** de l'opérationnalisation du Centre d'Arbitrage de l'OCI à Istanbul et **exprime son appréciation** à la CICIA et à la TOBB (Union des Chambres et des Bourses de Turquie) pour leurs efforts visant à rendre le Centre opérationnel.

102- **Demande** aux Pays Membres d'encourager leurs Chambres à participer activement aux travaux du Centre d'arbitrage de l'OCI en vue d'améliorer l'utilisation des services du Centre par leur secteur privé.

iii. Financement du développement du secteur privé :

103- **Prend note avec satisfaction** des efforts de l'ICD, qui œuvre efficacement au financement de projets du secteur privé, y compris des projets de PME dans les pays membres.

104- **Se félicite** de la réponse opportune de l'ICD aux défis liés au COVID-19 auxquels sont confrontées les PME dans les pays membres de l'OCI et de l'allocation d'un paquet financier dédié de 250 millions de dollars à cette fin.

105- **Félicite** les efforts de l'ICD dans la création de la plate-forme BRIDGE, qui relie plus de 100 institutions financières dans son réseau pour réduire la fracture numérique dans les pays membres de l'OCI et établir une connexion entre tous les développeurs concernés afin de mobiliser des ressources supplémentaires pour le développement du secteur privé.

106- **Prend date** de la signature d'un protocole d'accord entre la CICIA et le BID-ICD le 15 août 2021 pour renforcer les efforts des deux organisations pour le financement et la promotion du secteur privé.

107- **Demande** à la CID de soumettre régulièrement des rapports complets concernant ses efforts de financement du secteur privé aux Sessions Ministérielles du COMCEC et aux Réunions du Comité de Suivi.

Améliorer le Transport et les Communications (Ordre du jour: Point 7)

108- **Prenant note avec satisfaction** de la convocation des 16ème et 17ème réunions du Groupe de travail sur les Transports et les Communications virtuellement les 31 mai 2021 et 14 octobre 2021 respectivement avec le thème de " Stratégies d'atténuation pour les prestataires de services de transport pendant et après la COVID-19 dans les pays membres

de l'OCI ", **se félicite** de ses recommandations politiques suivantes.

- Recourir à des mesures financières modernes et innovantes (c.-à-d. aide en espèces, aide aux prêts à long terme à faible taux d'intérêt, allégements fiscaux, etc.) après la pandémie mondiale.
- Améliorer le cadre réglementaire pour atténuer les impacts négatifs de la pandémie de COVID-19 sur les FST.
- Utiliser les technologies numériques, y compris l'intelligence artificielle dans le secteur des transports, pour atténuer les risques liés à la chaîne d'approvisionnement et atténuer ainsi l'impact négatif de la pandémie de COVID-19 sur les FST.
- Rétablir et renforcer les conditions de concurrence du secteur des transports pour lutter efficacement contre les impacts négatifs de la pandémie de COVID-19 sur les PST.
- Organiser des campagnes de promotion et de communication pour restaurer et renforcer la demande dans divers modes de transport comme le chemin de fer, les compagnies aériennes et les bus, couplées à des remises substantielles.
- Promouvoir la coopération entre les PST et envisager la création d'une Alliance de PST de l'OCI ou de sociétés de transport conjointes, dans la mesure du possible.
- Introduction d'innovations en matière de transport pour alléger la charge sur les moyens de transport conventionnels.
- Promouvoir des mesures pour des voyages plus sûrs en ce qui concerne la pandémie de COVID et d'autres maladies infectieuses.
  (Ref: Document Code OIC / COMCEC/…….)

109- **Appelle** les États membres, qui se sont inscrits au Groupe de Travail sur le Transport et les Communications du COMCEC, à participer activement à la 18ème and 19ème réunions du Groupe de Travail sur le Transport et les Communications du COMCEC qui se tiendront sur le thème de "Les impacts économiques et sociaux des infrastructures de transport : Un aperçu des Pays membres de l'OCI", en 2022 et **également appelle** les États membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de Travail sur le Transport et les Communications du COMCEC.

110- **Salue** les efforts du Cameroun, du Nigeria et de la Turquie pour les projets suivants mis en œuvre en 2021 dans le cadre du financement de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé "Suivi du corridor de transport Lagos-Abidjan" qui est mis en

œuvre par le Nigéria en partenariat avec le Bénin, le Togo et la Gambie.
- Le projet intitulé "Établir des archives de transport maritime" qui est mis en œuvre par le Cameroun en partenariat avec la Côte d'Ivoire et le Tchad en 2021.
- Le projet intitulé "Mise en œuvre des conventions maritimes internationales" est mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec le Liban et la Tunisie en 2021.

111- **Prenant note des** efforts déployés par le Secrétariat général de l'OCI et le Groupe de la BID pour opérationnaliser le corridor ferroviaire de l'OCI entre Dakar et Port-Soudan, **demande** au Secrétariat Général et au Groupe de la BID d'informer régulièrement les États Membres concernés sur les progrès réalisés dans la réalisation du projet dans les forums de l'OCI concernés.

112- **Exprime son appréciation** au CRSESPI pour l'organisation de cours de formation et de webinaires sur le secteur des transports et de la communication, en particulier sur les statistiques de la société de l'information et les statistiques des transports dans le cadre de son programme de renforcement des capacités statistiques (Statcab).

Développer un Secteur Touristique Durable et Compétitif (Ordre du jour : Point 8)

113- **Prenant note avec satisfaction** de la convocation des 16ème et 17ème réunions du Groupe de travail sur le tourisme le 25 mai 2021 et 23 septembre 2021 respectivement dans un format virtuel uniquement, avec le thème de " Stratégies d'atténuation pour le tourisme après la COVID-19", **se félicite** de ses recommandations politiques suivantes :

- Promouvoir la durabilité de l'industrie du tourisme en offrant des crédits subventionnés à faible coût avec la garantie des gouvernements, en utilisant des outils financiers et fiscaux sélectifs, notamment des exonérations et des réductions d'impôts, des subventions sur des coûts tels que le loyer, les services publics, l'énergie et l'eau, et en offrant des subventions salariales ainsi que des contributions à la sécurité sociale.
- Faciliter la demande à court terme en encourageant les voyages intérieurs, en offrant des crédits et des bons de vacances, en prolongeant les jours fériés et les réductions fiscales sur les services touristiques intérieurs, et en favorisant l'achat public anticipé de billets d'avion, de réunions, d'événements et de services d'hébergement pour soutenir l'industrie du tourisme.
- Promouvoir l'image de sécurité des destinations en introduisant/renforçant les normes d'hygiène et en fournissant des protocoles de tourisme sûr, en améliorant les communications de marketing, les relations publiques et la diplomatie

internationale afin d'assouplir les restrictions aux frontières et de créer des couloirs de voyage sûrs.

- Renforcer la résilience de l'industrie du tourisme face aux crises en utilisant les technologies intelligentes, les applications, le big data et la planification de scénarios pour organiser la réouverture, en faisant un meilleur usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour tracer et maitriser le virus et coordonner les tests et l'isolement transfrontaliers, en collectant et en utilisant les informations de contact en temps réel afin de gérer efficacement les restrictions de voyage et en facilitant la numérisation et l'automatisation pour minimiser les contacts humains.

  Développer des stratégies efficaces pour transformer les crises en opportunités, assurer une reprise rapide et résoudre les problèmes structurels de l'industrie du tourisme en investissant dans les expériences des touristes, la qualité des services et la compétitivité des destinations, en se diversifiant dans des produits et des marchés plus résistants aux crises tels que le tourisme islamique, le tourisme basé sur la nature (par exemple, l'éco-tourisme, le tourisme fluvial, le tourisme d'aventure), en renforçant la gouvernance des destinations régionales et la collaboration entre les secteurs public et privé pour améliorer la chaîne de valeur du tourisme, en encourageant les programmes de renforcement des capacités, en subventionnant la main-d'œuvre, l'innovation et le développement durable.

- Renforcer la collaboration intra-OCI dans les domaines des normes de sécurité, des systèmes de certification et d'audit partagés, de l'application universelle des tests et du suivi, du partage mutuel des données et des bulles de voyage entre les pays membres

(Ref: Document Code OIC / COMCEC/…..)

114- **Appelle** les États membres qui se sont inscrits au groupe de travail sur le tourisme du COMCEC à participer activement aux 18ème et 19ème réunions du Groupe de travail sur le tourisme qui se tiendront sur le thème "Gestion durable des ressources humaines dans le secteur du tourisme", en 2022 et **appelle également** les États membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au groupe de travail sur le tourisme du COMCEC.

115- **Reconnaît** la nécessité d'évaluer les pertes et les dommages dans le secteur du tourisme dans la période post-COVID et d'élaborer un plan de récupération en fonction de la nature de l'impact du COVID.

116- **Exprime sa gratitude** à la Turquie pour avoir accueilli la 9ème réunion du Forum

du tourisme du secteur privé de l'OCI/COMCEC qui s'est tenue virtuellement les 15 et 16 novembre 2021 sur le thème « Impact de la pandémie de Covid-19 sur le secteur du tourisme et les stratégies de relance ».

117- **Salue** les efforts du Burkina Faso, du Cameroun, de l'Ouganda et de la Turquie pour les projets suivants mis en œuvre en 2021 dans le cadre du financement de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé "Renforcement des Capacités des Acteurs des Organismes de Gestion de destination (OGD)" qui est mis en œuvre par le Cameroun en partenariat avec l'Azerbaïdjan, le Burkina Faso, le Nigéria et le Sénégal,
- Le projet intitulé "Tourisme communautaire par la promotion des sites patrimoniaux" est mis en œuvre par l'Ouganda en partenariat avec le Soudan, le Mozambique et le Nigeria,
- Le projet intitulé "Revitaliser l'itinéraire de voyage de Mevlana" est mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec l'Azerbaïdjan et l'Iran,
- Le projet intitulé "Renforcement des Capacités sur la Méthode d'Evaluation de l'Impact de la Crise pour la Récupération des Destinations" qui est mis en œuvre par le Burkina Faso en partenariat avec le Mali, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et la Turquie.

118- **Salue également** les efforts de l'Azerbaïdjan, du Bangladesh, du Burkina Faso et du Suriname pour les projets suivants mis en œuvre en 2021 dans le cadre du COMCEC COVID Réponse :

- Le projet intitulé "Soutenir le secteur de l'hébergement dans la mise en œuvre des normes d'hygiène" est mis en œuvre par l'Azerbaïdjan,
- Le projet intitulé "Le Rajeunissement des Petites Entreprises Affectées par la COVID-19: Un cas sur les voyagistes" mis en œuvre par le Bangladesh,
- Le projet intitulé "Développement de protocoles sanitaires pour les industries du tourisme afin de lutter contre la COVID-19" est mis en œuvre par le Burkina Faso,
- Le projet intitulé "Sensibilisation et résilience à la COVID-19 pour les entreprises du tourisme et de l'hôtellerie" est mis en œuvre par le Liban.

119- **Invite** les États Membres à encourager leurs institutions concernées, les entreprises de tourisme et les voyagistes, etc. à poursuivre leurs efforts, notamment en organisant des campagnes de promotion et des visites supplémentaires à Quds al-Sharif pour soutenir les résidents palestiniens d'Al-Quds et à faire preuve de solidarité.

120- **Se félicite** du Programme Al-Quds initié par le BCC en 2020 afin d'améliorer l'infrastructure touristique dans le but ultime d'améliorer l'image d'Al-Quds en tant que destination touristique compétitive et attrayante et de préserver l'identité palestino-arabe dans la ville et la finalisation des deux projets en 2020 dans le cadre du Programme Al-Quds mis en œuvre par le BCC en collaboration avec le Ministère de l'Économie nationale de Palestine ;

- Le projet intitulé "Analyse de l'Infrastructure Touristique et Elaboration d'une Feuille de Route pour les Destinations Touristiques d'Al-Qods",
- Le projet intitulé "Soutenir la Capacité Institutionnelle du Conseil du Tourisme et du Patrimoine d'Al-Qods".

121- **Se félicite également** du lancement de six nouveaux projets touristiques interdépendants mis en œuvre par le ministère de l'économie nationale de la Palestine dans le cadre du programme Al-Quds du COMCEC avec les titres de projets suivants :

- "Le Parcours Identitaire des Artistes : Retrouver le Patrimoine à Al-Qods"
- "Habitants de Jérusalem : Parce que Nous Sommes le Lieu et le Temps"
- "Profitez des Joyaux Cachés d'Al Qods"
- "Boulangeries de la Vieille Ville: Tourisme Gastronomique et Patrimoine"
- "Al-Qods : Secrets et Récits à Dévoiler"
- "Promouvoir le Patrimoine Palestinien"

122- **Prend note avec appréciation** des efforts du CRSESPI pour l'organisation des cours de formation, des ateliers et des webinaires dans le secteur du tourisme, en particulier sur le tourisme halal et les services d'accueil adaptés aux musulmans, le marketing des destinations touristiques et les statistiques du tourisme dans le cadre du Programme de renforcement des capacités touristiques du SESRIC (Tourisme-CAB) et du Programme de renforcement des capacités statistiques (StatCaB).

Accroissement de la Productivité du Secteur Agricole et Durabilité de la Sécurité Alimentaire (Ordre du jour: Point 9)

123- **Prenant note avec appréciation** de la convocation des 16ème et 17ème réunions du Groupe de travail sur l'agriculture le respectivement le 27 mai 2021 et le 12 octobre 2021 dans un format virtuel uniquement, sur le thème de "Comment assurer la durabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire en période de turbulence : Le cas de COVID-19" et **se félicite** de ses recommandations politiques suivantes;

- Renforcer les chaînes d'approvisionnement alimentaire des pays membres en mobilisant les opportunités financières disponibles au sein de l'OCI.
- Réduction des pertes et gaspillages de nourriture (FLW) par la promotion d'une agriculture respectueuse du climat et de pratiques socialement responsables en offrant des avantages aux fournisseurs et aux consommateurs.
- Protéger les groupes les plus vulnérables en renforçant les programmes de protection et d'assistance sociales ainsi que l'aide alimentaire.
- Promouvoir le commerce international et la logistique en réduisant temporairement la TVA sur les produits agricoles, en réduisant les droits de douane sur les importations essentielles, en s'attaquant aux barrières commerciales, en encourageant le commerce électronique des produits agricoles et en améliorant l'accès des petits exploitants agricoles au marché.
- Fournir une assurance chômage à la main-d'œuvre travaillant dans les couches de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.
- Prévenir une nouvelle crise d'approvisionnement face à une nouvelle crise alimentaire en favorisant la production primaire.

(Ref: Document Code OIC / COMCEC/…..)

124- **Appelle** les États membres qui se sont inscrits au Groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC à participer activement aux 18ème et 19ème Réunions du Groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC qui se tiendra sur le thème de "Transformer les systèmes alimentaires après la COVID-19 : Effets post COVID 19 sur l'agriculture dans l'OCI", en 2022.

125- **Salue** les efforts du Bénin, de l'Iran, du Niger, du Suriname, du COMSTECH et du SESRIC pour les projets suivants en cours de réalisation/réalisés en 2021 dans le cadre du Financement de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé "Renforcement de la capacité d'entreposage et de stockage des céréales et de pois à vache" à mettre en œuvre par le Bénin en partenariat avec le Niger, le Togo et la Côte d'Ivoire,

- Le projet intitulé "Renforcement de la capacité de stockage des céréales et de pois à vache" qui sera mis en œuvre par le Niger en partenariat avec le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Nigéria,

- Le projet intitulé "Renforcement de la capacité des systèmes d'irrigation des cultures légumières" qui sera mis en œuvre par le Surinam en partenariat avec

l'Indonésie et la Turquie,

- Le projet intitulé "Les nouvelles technologies d'élevage pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle" qui sera mis en œuvre par COMSTECH en partenariat avec sept autres États Membres,

- Le projet intitulé "Améliorer la sécurité alimentaire par le biais des bilans alimentaires nationaux" mis en œuvre par SESRIC en partenariat avec trente autres États Membres.

- Le projet intitulé "L'Agriculture Contractuelle pour Relier les Petits Agriculteurs aux Marchés des Pays Membres de l'OCI" qui est mis en œuvre par l'Iran avec le partenariat de la Turquie, d'Oman et de la Malaisie.

126- **Salue également** les efforts de l'Indonésie, de l'Iran et de la Turquie pour les projets suivants mis en œuvre en 2021 dans le cadre du COMCEC COVID Réponse :

- Le projet intitulé "Faciliter l'Accès des Groupes Pauvres, Vulnérables et Marginalisés à l'Alimentation dans la Province du Java Occidental" qui est mis en œuvre par l'Indonésie,
- Le projet intitulé "Accélération de la Transformation de la Numérisation dans le Secteur Agricole pour Assurer une Sécurité Alimentaire Durable" qui est mis en œuvre par la Turquie,
- Le projet intitulé "Étude des Effets de la COVID-19 et des Politiques Connexes sur le Secteur Agricole Iranien" qui est mis en œuvre par l'Iran.

127- **Prend note des** cours de formation virtuellement organisés par le CRSESPI sur "Les statistiques de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche", "Le développement de la production animale et de l'élevage pour favoriser la sécurité alimentaire", "La réduction du gaspillage alimentaire" et "Les bilans alimentaires nationaux" dans le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

128- Le Comité a **également pris note** des efforts du Groupe de la BID dans le secteur agricole, y compris le lancement du Programme régional de développement de la filière riz au profit de 10 pays de l'OCI (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone et Soudan) en Afrique subsaharienne et l'appui au Projet régional de cartographie de la fertilité des sols de l'Afrique de l'Ouest impliquant six pays de l'OCI (Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée, Mali, Sénégal et Sierra Leone) en Afrique occidentale dans le but d'améliorer la production agricole et la productivité dans les zones ciblées.

129- **Exprime son appréciation à** la République de Turquie pour avoir accueilli la huitième Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole à İstanbul du 25 au 27 octobre en 2021 et se félicite des décisions de la Conférence.

130- **Souligner** l'importance d'accroître les investissements agricoles, de mobiliser des ressources supplémentaires pour la R&D dans les technologies agricoles et alimentaires, de développer des systèmes de production efficaces et résistants au climat, de prévenir les pertes et gaspillages alimentaires et de faciliter le commerce des produits et aliments agricoles parmi les pays membres pour mieux faire face aux éventuelles crises alimentaires futures.

131- **Prend note de** l'effort de la CICIA le lancement de l'initiative du Green Waqf, pour réaliser la stratégie Awqaf de la Chambre islamique pour l'économie agricole et sociale, et **demande** à la CICIA, en collaboration avec les institutions de l'OCI concerné, de coopérer et de coordonner la réalisation des projets de fondation verte, y compris celles qui seront commencées par les IOFS.

132- **Prend également note de** l'effort de la CICIA pour le projet intitulé "Marchés d'échange de produits agricoles" pour promouvoir et améliorer la qualité et la compétitivité de l'agriculture et de ses produits connexes dans les États membres de l'OCI.

133- **Prend en outre note de** l'effort de la CICIA pour le projet intitulé " Incubation Agricole" pour encourager le développement de pratiques agricoles durables en utilisant la technologie et en préconisant des activités entrepreneuriales.

134- **Prenant note** de la décision de l'IOFS de nommer l'année 2022 : « année IOFS de l'Afrique », invite les états membres et les institutions pertinentes de l'OCI, à participer activement et à contribuer aux programmes connexes qui se tiendront dans les états membres d'Afrique subsaharienne.

135- **Prend note** de l'adoption de la « vision stratégique de l'IOFS 2031 » par la 4e assemblée générale de l'IOFS, tenue le 8– 9 septembre 2021 à Nur-Sultan, république du Kazakhstan, et **demande** à l'IOFS de coordonner efficacement la mise en œuvre de la stratégie avec les états membres.

Allègement de la Pauvreté (Ordre du jour : Point 10)

136- **Prenant note avec appréciation** de la convocation des 16ème et 17ème réunions du Groupe de travail sur l'allègement de la pauvreté tenue virtuellement le 24 mai 2021 et le

7 octobre 2021 respectivement sur le thème de "COVID-19 et ses effets néfastes sur les inégalités socio-économiques dans les pays membres de l'OCI", et **se félicite** de ses recommandations politiques suivantes :

Recommandations politiques pour les membres de l'OCI ayant une capacité institutionnelle relativement suffisante

- Réduire les dommages économiques de la pandémie en appliquant des mesures de confinement semi-ciblées avec des programmes de recherche des contacts et de tests au lieu de mesures de confinement total
- Développer des stratégies de sécurité alimentaire, promouvoir des interventions d'assistance sociale, des subventions au chômage et la création d'emplois alternatifs en vue de réduire la pauvreté, en particulier celle qui résulte des pertes d'emplois pendant la pandémie.

Recommandations politiques pour les membres de l'OCI qui pourraient avoir besoin d'améliorer leur capacité institutionnelle.

- Sensibiliser à l'importance des mesures et bénéficier des systèmes d'information en vue d'assurer une mise en œuvre efficace des mesures de santé publique
- Garantir l'égalité d'accès à l'éducation, à l'emploi et aux services de santé, en particulier pour les femmes, les jeunes et les travailleurs non qualifiés, en bénéficiant de bases de données en ligne, de politiques d'activation de l'emploi et d'allocations de chômage.
- Combler les lacunes d'apprentissage grâce à des programmes de rattrapage scolaire
- Atténuer les déséquilibres économiques internes qui pourraient perturber la croissance par la mise en œuvre de mesures fiscales.

  Accroître la portée et la capacité des programmes de protection et d'assistance sociales en leur allouant davantage de ressources et en les soutenant grâce aux technologies numériques. (Ref: Document Code OIC / COMCEC/.....)

137- **Appelle** les États membres qui se sont inscrits au Groupe de travail sur l'allègement de la pauvreté du COMCEC à participer activement aux 18th et 19th réunions du Groupe de travail sur le thème "Fourniture d'une assistance sociale efficace et autonomisation socio-économique à la lumière de la pandémie de la COVID-19", en 2022 et **appelle également** les États membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de travail sur l'allègement de la pauvreté du COMCEC.

138- **Salue** les efforts du Bénin, de la Gambie, et de la Turquie pour les projets suivants mis en œuvre en 2021 dans le cadre du Financement de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé "Le pilotage TVET dans les pays sélectionnés de l'OCI" qui sera mis en œuvre par le Bénin en partenariat avec la Gambie, le Niger et la Turquie,

- Le projet intitulé "Introduire l'éducation de l'approche entrepreneuriale dans les programmes scolaires" qui sera mis en œuvre par la Gambie en partenariat avec la Sierra Leone et le Nigéria,

- Le projet intitulé "Renforcer la capacité humaine de la santé et créer un groupe de travail d'intervention" qui sera mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec le Soudan, la Somalie et le Niger.

139- **Apprécie** le CRSESPI pour la préparation régulière de rapports de recherche sur les femmes, les personnes âgées et les personnes ayant des besoins spéciaux et le marché du travail, ainsi que pour l'organisation de cours de formation liés à l'allègement de la pauvreté, particulièrement sur les statistiques de pauvreté et de conditions de vie dans le cadre du programme de renforcement des capacités statistiques du CRSESPI (StatCaB).

i) Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)

140- **Réitère sa demande** aux États membres qui se sont engagés envers le FSID à honorer leurs engagements et à verser de nouvelles contributions pour financer davantage de projets de réduction de la pauvreté dans les États membres.

141- **Se félicitant** des efforts de la Banque islamique de développement (BID) pour la mobilisation des ressources de différentes institutions de financement pour une mise en œuvre plus efficace du PSDA, demande au FSID d'intensifier ses efforts de mobilisation de ressources et de plaidoyer à partir de différentes ressources, y compris les ressources gouvernementales et non gouvernementales, et le secteur privé dans les États membres et de rendre compte des progrès à la 38ème Session du COMCEC.

142- **Rappelant** les résolutions pertinentes des récentes Sessions du COMCEC sur les observations des Pays Membres pour l'amélioration de la performance du FSID dans la lutte contre la pauvreté à travers, entre autres, l'augmentation de la base de projets et la portée du Fonds en se concentrant sur un plus grand nombre de projets, en particulier les projets de petite/moyenne taille basés sur des subventions, **demande** au FSID de prendre

ces observations en considération lors de la planification de ses futurs programmes et activités et de rendre compte des progrès aux forums pertinents de l'OCI, y compris les prochaines réunions/sessions du COMCEC.

143- **Demande** au FSID de préparer et de publier une publication contenant l'essentiel des activités et les meilleures mises en œuvre de projets tout au long de ses 15 années d'existence.

ii) Programme de l'EPF-OCI

144- **Prenant note avec appréciation** du rapport d'avancement du SESRIC sur la mise en œuvre de la Feuille de Route Stratégique de l'OCI-EFP 2020-2025 et demande au SESRIC de continuer à soumettre des rapports d'avancement sur le statut de la mise en œuvre de la Feuille de Route aux sessions ministérielles du COMCEC et aux réunions du Comité de Suivi.

145- **Apprécie** les efforts continus du CRSESPI en vue d'améliorer les capacités et la qualité des systèmes d'EFTP dans les pays membres et **appelle** le CRSESPI à mobiliser plus de ressources financières pour atteindre les objectifs de l'OCI-EFP Programme.

146- **Appelle** les États membres à participer et à soutenir les diverses activités de développement des capacités du CRSESPI organisées dans le cadre du programme OCI-EFP.

147- **Demande** au CRSESPI de mener davantage d'activités de formation au renforcement des capacités dans le domaine de l'EFTP en se concentrant sur les domaines de coopération de la Feuille de route stratégique OCI-EFTP 2020-2025, à savoir "cadre législatif, gouvernance et promotion", "Formation des enseignants en EFTP", "normes professionnelles, système de qualification et d'assurance de la qualité" et "programmes de certification et de formation modulaires".

iii) Mise en Œuvre des ODD

148- **Prend note avec appréciation** du rapport présenté par le CRSESPI intitulé "Vers la réalisation des objectifs de développement durable prioritaires dans les pays de l'OCI 2021".

149- **Exprime son appréciation** au CRSESPI pour les activités de formation statistique et les webinaires menés en mettant l'accent sur les ODD prioritaires au profit des bureaux statistiques nationaux des États membres dans le cadre de son Programme de renforcement des capacités statistiques (STATCAB).

150- **Demande** au CRSESPI de préparer des rapports annuels sur les progrès réalisés vers la réalisation des ODD prioritaires dans les Pays Membres de l'OCI, les soumettre aux Sessions ministérielles du COMCEC et continuer à mener des activités de formation statistique en mettant l'accent sur les ODD prioritaires au profit des bureaux statistiques nationaux des États Membres dans le cadre de son Programme de renforcement des capacités statistiques (STATCAB).

151- **Prend note de la** liste des activités liées aux ODD des Institutions pertinentes de l'OCI en vue de l'application des ODD dans les Etats Membres et regroupées par le Bureau de Coordination du COMCEC **et appelle** les Etats Membres et les Institutions compétentes de l'OCI à participer activement à ces activités.

152- **Demande** au Bureau de coordination du COMCEC de compiler les activités pertinentes des institutions de l'OCI en accord avec les domaines prioritaires des ODD et de soumettre la liste à la 38ème session du COMCEC.

Renforcement de la Coopération Financière (Ordre du jour : Point 11)

153- **Prenant note avec appréciation** de la convocation des 15ème et 16ème Réunions du Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC virtuellement le 6 avril 2021 et les 9 et 10 septembre 2021 respectivement sur le thème "Le Rôle de la finance Islamique dans le soutien aux micro-entreprises et aux PME contre la COVID-19", cette dernière a également servi de réunion préparatoire à la session ministérielle d'échange de vues, et **se félicite** de ses recommandations de politique générale présentées sous les rubriques suivantes :

- *Gouvernance et politique publique*
- *Cadre institutionnel*
- *Environnement juridique et réglementaire*
- *Coopération régionale et Internationale*

154- **Appelle** les États membres qui se sont inscrits au Groupe de travail sur la coopération financière du COMCEC à participer activement à ses 17ème et 18ème réunions sur le thème "Les efforts de normalisation dans le domaine de la finance islamique" en 2022 et aussi **appelle** les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de travail sur la coopération financière du COMCEC.

155- **Salue** les efforts de l'Afghanistan, du Brunei Darussalam, de la Malaisie, du Nigéria et de la Sierra Leone pour les projets suivants mis en œuvre en 2021 dans le cadre du financement de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé "Programme de renforcement des capacités sur Sukuk, ESG Sukuk et la Fintech islamique" qui sera mis en œuvre par Brunei Darussalam en partenariat avec l'Indonésie et la Malaisie,

- Le projet intitulé "Marchés de capitaux avancés islamiques par le biais de la technologie financière" qui sera mis en œuvre par la Malaisie en partenariat avec la Turquie et Brunei Darussalam,

- Le projet intitulé"Améliorer Takaful dans les États membres de l'OCI" sera mis en œuvre par le Nigéria en partenariat avec le Soudan et le Mozambique,

- Le projet intitulé "Faciliter l'accès des femmes entrepreneurs au financement islamique" sera mis en œuvre par la Sierra Leone en partenariat avec la Malaisie et le Nigéria.

- Le projet intitulé "Développement du marché Takaful" est mis en œuvre par l'Afghanistan avec le partenariat de la Malaisie et de la Turquie.

156- **Exprime son appréciation** au CRSESPI pour l'organisation de cours de formation, d'ateliers de formation et de webinaires liés à la coopération financière, particulièrement sur la concurrence, les statistiques bancaires, d'assurance et financières, les finances gouvernementales, les statistiques fiscales et du secteur public, et les statistiques d'investissement direct étranger (IDE) dans le cadre de ses programmes de renforcement des capacités.

i) Forum des Bourses de Valeurs OCI

157- **Se félicite** du rapport de la 15ème Réunion du Forum des bourses de l'OCI tenue virtuellement le 5 octobre 2021.

158- Le Comité a **salué** les efforts déployés par le Forum des bourses de l'OCI et ses groupes de travail et a **invité** les États Membres à participer activement aux activités organisées dans le cadre de ce Forum.

159- **Se félicité** de l'offre de la Bourse d'İstanbul, qui, en tant que Secrétariat du Forum des bourses de l'OCI, accueillera la 16ème Réunion du Forum en 2022 et **appelle** les États

Membres de participer activement à cet événement important.

160- **Se félicite Également** de l'émission du Fonds de l'indice S&P/OIC COMCEC 50 Shariah (le Fonds) et le lancement de l'investissement, **demande au** Groupe de travail sur les indices pour faciliter la préparation et la distribution du matériel de marketing pour promouvoir l'indice S&P OIC/COMCEC Shariah 50 et le Fonds.

161- **Demande** aux États membres de soutenir activement la promotion de l'indice S&P OIC/COMCEC Shariah 50 et le Fonds auprès des investisseurs de leurs pays respectifs par le biais d'événements publics, de communiqués de presse et de réunions individuelles.

162- **Prend note de** l'exposé du secrétariat du forum des bourses de l'OCI sur les efforts visant à établir la bourse d'or de l'OCI parmi les États membres volontaires et **demande** au secrétariat du Forum de faire avancer les préparatifs techniques pour la mise en place de la bourse d'or de l'OCI, l'évaluation de la faisabilité du modèle d'affaires et le rapport à la 38ème Session du COMCEC et à la Réunion du Comité de suivi.

163- **Invite** les Etats membres intéressés à soutenir activement le groupe de travail du Forum sur les métaux précieux, en trouvant des homologues et en désignant des points focaux dans leurs pays respectifs pour diriger le projet d'échange d'or de l'OCI.

164- **Invite également** toutes les Bourses, les banques centrales, le Forum des banques centrales de l'OCI-COMCEC et, les autres parties concernées des États Membres intéressés à contribuer à la formulation du modèle commercial pour un marché de l'or de l'OCI qui fonctionne bien.

165- **Prenant note de** l'exposé du Secrétariat du Forum des échanges de l'OCI sur les efforts visant à faire progresser le programme de développement durable dans les échanges des Pays membres, **demande** au Secrétariat du Forum de travailler sur les préparatifs techniques des projets qui pourraient aider à soutenir les échanges de l'OIC pour prendre des actions supplémentaires en matière de durabilité, notamment en travaillant sur l'évaluation de la faisabilité d'un indice de durabilité pour le Forum des échanges de l'OCI.

166- **Félicite** les efforts du SESRIC dans l'organisation des activités de formation et de renforcement des capacités sur divers aspects techniques et réglementaires liés au travail des bourses, et **demande** au SESRIC, en collaboration avec le secrétariat du forum des échanges de l'OCI, d'organiser de telles activités pour le profit des bourses et des autorités nationales compétentes dans les états membres, dans le cadre du programme de renforcement des capacités des bourses du SESRIC (SE-CaB).

ii) Coopération entre les Organismes de Réglementation des Marchés de Capitaux

167- **Se félicite** du rapport de la commission de la 10ème réunion du Forum des régulateurs du marché des capitaux du COMCEC tenue virtuellement le 9 novembre, 2021.

168- Se **félicitant** de l'offre du Conseil des marchés des capitaux (CMB) de la République de Turquie, en tant que Secrétariat du Forum, d'accueillir la 10ème réunion du Forum CMR du COMCEC, en2022, **appelle** les États Membres à participer activement à cet important événement .

169- **Salue** les efforts déployés par les Groupes de Travail du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC, à savoir le renforcement des capacités, le développement des marchés et la littératie financière, et **appelle** les États Membres à soutenir les efforts du Forum en participant à ses réunions, contribuant ainsi à l'accomplissement des mandats des Groupes de Travail.

170- **Rappelant** la résolution pertinente de la 36ème session du COMCEC, **fait appel** aux Etats membres intéressés à participer activement à la mise en place de la plate-forme électronique immobilière du COMCEC/COMCEC Real Estate Exchange et les **invite** à identifier leurs organismes agréés ainsi qu'à les notifier au Secrétariat du Forum pour renforcer la coordination.

iii) Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC

171- **Se félicite** du communiqué de la 3ème Réunion du forum des banques centrales OCI-COMCEC tenue virtuellement le 29 Septembre 2021.

172- Se **félicite également** de l'offre de la Banque Centrale de la République de Turquie, en tant que Secrétariat du Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC, d'accueillir la4ème Réunion du Forum en 2022, et **demande** à tous les Etats Membres de participer activement à cette Réunion.

173- **Se félicite** des programmes de formation et de renforcement des capacités organisés par le SESRIC à l'intention des banques centrales et des autorités monétaires des États membres et **demande** au SESRIC de continuer à organiser de telles activités au profit des institutions nationales compétentes des États membres dans le cadre de son Programme de renforcement des capacités des banques (CB-CaB).

Échange de vues sur « Le rôle de la finance islamique dans le soutien aux microentreprises et aux PME contre le COVID-19 » (Point de l'ordre du jour : 12)

174- **Se félicite** des recommandations de politique générale de la 16ème Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière, qui a servi de réunion préparatoire à la Session ministérielle d'échange de vues, sur "**Le rôle de la finance islamique dans le soutien aux micro-entreprises et aux PME contre la COVID-19**" tenue virtuellement le 10 septembre 2021.

(Ref: Document Code OIC / COMCEC/…….)

Thème de la prochaine Session d'Échange de Vues (Point de l'ordre du jour : 13)

175- **Décide** de « Prestation efficace d'assistance sociale et autonomisation socio-économique à la lumière de la pandémie de COVID-19 » comme thème de la session d'échange de vues à la 38ème session du COMCEC et **demande** au Groupe de travail du COMCEC sur la réduction de la pauvreté lors de sa 19ème réunion, en coopération avec les institutions pertinentes de l'OCI, de formuler des recommandations politiques concrètes sur ce sujet et d'en faire rapport à la 38ème session du COMCEC.

Date de la 38ème Session du COMCEC (Point de l'ordre du jour : 14)

176- **Décide** que la 38ème Réunion du Comité de Suivi se tiendra le 24-25 mai 2022 et que la 38ème Session du COMCEC se tiendra le 26-29 novembre 2022, en Turquie.

Questions Diverses (Point de l'ordre du jour : 15)

177- **Soulignant** les tendances émergentes en matière de technologies numériques dans tous les services gouvernementaux, en particulier dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, **décide** d'inclure la transformation numérique en tant que domaine de coopération supplémentaire dans l'ordre du jour du COMCEC et **demande** au Bureau de coordination du COMCEC, en coopération avec les Etats membres intéressés et les institutions compétentes de l'OCI, de développer un programme complet / une initiative de coopération numérique de haut niveau avec une série de réunions techniques (si nécessaire), avec les parties prenantes concernées et de faire rapport sur les progrès réalisés au 38ème Comité de suivi et à la session ministérielle du COMCEC.

178- **Tenir compte** du nombre et du volume croissants des résolutions concernant les activités, les programmes et les projets des institutions de l'OCI travaillant dans le domaine économique, **demander** au Bureau de Coordination du COMCEC, en collaboration avec les institutions pertinentes de l'OCI, d'identifier une méthodologie et des critères pour la formulation de projets de résolutions dans un format plus

concis avec des points actionnables et d'en faire rapport à la prochaine Réunion du Comité de Suivi du COMCEC et à la Session Ministérielle.